

Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données



1. Le RGPD : qu'est-ce que c'est ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD, est le nouveau texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel. C'est une évolution de la réglementation applicable à toutes les entreprises qui disposent de données de citoyens européens à partir du 25 mai 2018.

2. Comment Open Digital Education, éditeur de ONE, a traité les exigences du RGPD ?

Open Digital Education a toujours été très impliqué sur la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. ONE est conforme depuis sa création au Schéma Directeur des Espaces numériques de travail (SDET) qui définit un cadre de confiance (fonctionnel, technique, juridique) et à l'acte réglementaire unique CNIL RU-0003 issu de l'arrêté du 30 novembre 2006, modifié par l'arrêté du 13 octobre 2017, qui encadre le traitement de données à caractère personnel.

Dans le cadre du RGPD, Open Digital Education est collecteur de données personnelles et, à ce titre, doit se conformer au règlement.

3. Open Digital Education est conforme au RGPD.

Quelques éléments à retenir :

- Les données personnelles contenues dans ONE sont celles que vous chargez à la création des comptes ou que vous renseignez dans votre profil.
- Open Digital Education héberge ces données personnelles mais n'en fait aucune autre utilisation.
- Nous ne vendons, ni ne louons aucune de vos données personnelles. Nous recueillons et traitons ces données, conformément aux dispositions légales et en particulier du RGPD.
- Conformément au SDET, 90 jours après la fermeture d'un compte, les données sont automatiquement et définitivement supprimées.
- Vos données sont hébergées en France, à Roubaix, dans un DataCenter sécurisé (sécurisé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et conforme aux exigences des normes et certifications en matière de sécurité des données).
- Concernant nos communications, vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement à l'envoi d'e-mails en cliquant sur le lien « Se désinscrire », inscrit en bas du message.

4. Le respect des exigences au quotidien

Open Digital Education a fait évoluer son organisation pour garantir le respect de ces nouvelles exigences au quotidien. Afin de vous assurer que nous sommes et resterons conformes au RGPD dans la durée, nous avons mis en place plusieurs évolutions dans notre organisation :

- Nous avons nommé un délégué à la protection des données personnelles (nommé DPO pour « Data Protection Officer » dans le RGPD). Il est responsable du maintien du registre des traitements qui recense tous les traitements réalisés par nos solutions sur les données personnelles et leur conformité au RGPD.
- Chaque membre de l'équipe d'Open Digital Education bénéficie d'une formation spécifique sur la manipulation des données et le caractère sensible des actions réalisées.
- Notre cellule d'assistance a intégré dans son périmètre d'action le traitement des demandes concernant la gestion des données personnelles.